

# *Le Petit Moncourtois*

---

**Numéro #15**

**Janvier / Février 2023**

---



Inauguration du marché de Noël

**Le Magazine d'information bimestriel de votre commune**

# Le Mot du Maire



## Sommaire

**Le Mot du maire - P2**

**Commissions - P3 à P5**

**Retour en image - P6 à P7**

**Conseil municipal des enfants - P8 à P9**

**Actualités municipales - P10 à P12**

**Vous avez la parole - P12 à P14**

**Un peu d'histoire - P15**

**Infos diverses - P16**

Moncourtoises, Moncourtois,

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année et que cette nouvelle année vous apportera la réussite, la santé et la prospérité que vous méritez. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. En un mot ou plutôt en une phrase, je vous souhaite une très bonne année 2023.

L'année 2022 fut, pour le conseil municipal et moi-même, une année forte en projets et en activités.

Je vous en présente une rétrospective :

**Janvier** : un curage des fossés du chemin de halage mais aussi l'aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales près de la station d'épuration ont été effectués. Il était nécessaire de les réaliser pour un meilleur fonctionnement et écoulement de nos réseaux.

**Mars** : réfection totale de l'accueil avec l'achat de nouveau mobilier pour apporter un confort de travail à nos agents et mieux vous recevoir.

**Avril** : Réhabilitation de la station d'épuration en y installant une cuve à phosphore, un dégrilleur et un drain. Mise en place de poubelles enterrées derrière le centre commercial. Installation de 2 radars pédagogiques aux abords de l'école élémentaire.

**Mai** : Achat d'un nouveau tracteur tondeuse pour les services techniques. Réfection d'une partie de la toiture du château.

**Juin** : Nettoyage à haute pression des trottoirs de la commune. Réajustement des marquages au sol dans certaines zones.

**Juillet** : Peinture complète des candélabres de la résidence des Rougemonts.

**Août** : Installation de 2 paniers de basket au plateau sportif.

**Septembre** : Installation de 3 nouveaux candélabres sur l'allée menant à la salle polyvalente.

**Octobre** : Réfection totale de l'aire de jeux dans le parc du château. Achat et installation de nouvelles poubelles.

**Novembre** : Installation d'un WC public autonettoyant dans le parc du château. Agrandissement du columbarium au cimetière. Remplacement des colonnes

d'eau de pluie dans le château. Installation de 2 nouveaux miroirs sur la route de Moret et sur la rue du Loing.

**Décembre** : Aménagement d'un cabinet paramédical pour l'accueil de 5 praticiennes dès janvier 2023. Installation de 2 nouvelles illuminations de Noël rue de l'église. Remplacement des fenêtres du château par du double vitrage pour une meilleure isolation thermique. Rénovation des 9 armoires électriques de la commune.

La tempête de grêle du 19 juin dernier a été lourde de conséquences pour bon nombre d'entre vous et pour les biens communaux. La remise en état des toitures et du mobilier urbain s'élèvera à 1 122 000 €. Grâce à une renégociation de notre contrat d'assurance réalisée en janvier 2022, le reste à charge pour la commune sera de 38 000 € ce qui est une très bonne nouvelle pour les finances communales.

Nous allons donc remettre en état et à neuf l'intégralité des bâtiments impactés. Il faudra être patient car nous sommes évidemment affectés par cette crise mondiale mais les réparations vont se faire petit à petit à commencer par l'école et par le remplacement des candélabres défectueux.

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le samedi 21 janvier 2023 en salle polyvalente. La taille de notre commune fait que je ne peux malheureusement pas tous vous y convier mais sachez que le conseil municipal et moi-même avons divisé en plusieurs parties la commune de manière à ce que chaque quartier soit invité à mes vœux et ce jusqu'en 2026.

Je vous informe également que le local commercial à côté de la boulangerie, fermé depuis 2021 pour impayés datant de 2019, a trouvé un nouveau locataire. Un Coccimarket ouvrira ses portes dès mars 2023 et sera ouvert du lundi au dimanche.

Enfin, je tiens à remercier les Moncourtoises et Moncourtois qui ont voté via la plateforme des budgets participatifs organisés par la Région, puisque grâce à vos votes, nous avons obtenu 2 subventions d'un montant de 4 000 € et 8 000 € pour l'aménagement des ronds-points et le changement de l'éclairage des bâtiments communaux, projets non réalisés en 2022 mais reportés sur 2023.

**Votre maire,  
Maxime LABELLE**

*Et comme le disait Abraham Lincoln : « ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années ».*



# Affaires scolaires

## UNE ÉCOLE LABELLISÉE E3D

Le vendredi 21 octobre, Madame Picot, inspectrice de l'Éducation Nationale, est venue remettre deux diplômes de labellisation « E3D » (Ecole en Démarche de Développement Durable). Le conseil municipal et le corps enseignant sont très fiers de cette récompense car peu d'écoles obtiennent ces diplômes.

La labellisation « E3D » a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. De ce fait, les écoles s'intègrent au développement et à la transition écologique et les élèves sont appelés à en être des acteurs majeurs.

Ce label concrétise les efforts et les actions menés par tous les élèves de la maternelle à l'élémentaire, accompagnés

de leurs instituteurs, tout au long de l'année ainsi que leur engagement à inscrire l'école dans cette démarche.

Divers projets ont déjà été concrétisés, comme l'installation d'hôtels à insectes, la fabrication de boîtes à mégots, les dons de jouets au Secours Populaire, la collecte de piles en faveur de piles solidaires, des potagers dans les écoles et le tri des déchets avec la visite du SMETOM.

Les élèves de CE2-CM2 se sont inscrits au concours « les enfants pour l'océan », concours organisé par *Un jour, Une actu* dont l'objectif est de rédiger un article et de créer un slogan en faveur de la défense des océans. Il permet de sensibiliser les enfants à la pollution et aux enjeux de la préservation des océans. Les gagnants iront à Monaco visiter le Musée Océanique.



## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

C'est dans la pure tradition circacienne que s'est déroulé cette année le spectacle de Noël offert par la municipalité.

Entre jonglerie, musique et humour, Jérémy L'Artiste a su nous faire profiter de ses loufoqueries et ses facéties ont enchanté les enfants qui sont repartis avec des étoiles plein les yeux.

## PÉRISCOLAIRE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Retour des petits moments passés au périscolaire et à la cantine depuis le mois de septembre.

« On joue à des jeux rigolos, comme cache-cache, chat, la balle aux prisonniers, foot, l'épervier... On peut jouer aux légos, à des jeux de société et plein d'autres choses. C'est rigolo et amusant. On dessine, on fait des plantations, on joue au quiz musical, on danse et quand il pleut ou qu'il fait très très froid, si on le souhaite, on peut regarder un dessin animé !

Cette année, on a peint des décors pour le marché de Noël sur le thème de la Laponie, ce qui nous a permis de découvrir les aurores boréales.

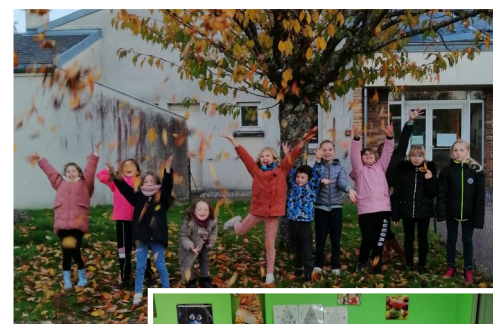
En début d'année, comme on voulait être encore un petit peu en vacances et faire

un peu d'écocitoyenneté, on a exploré les fonds marins, fabriqué un bateau écolo, parlé de la pollution marine, des déchets qui détruisent nos océans et notre belle planète Terre en général.

L'automne et l'arrivée du froid nous ont vite rappelé que Noël approchait à grand pas et nous voilà parti à fabriquer des décors, des petits lutins, des boules de Noël et tout plein de petites choses à déposer au pied du sapin !

En attendant de vous raconter nos prochaines aventures, nous vous souhaitons à toutes à tous de joyeuses fêtes ! »

**Les enfants des écoles et leurs animatrices**



# Urbanisme / Travaux / voirie



## AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

### La Déclaration Préalable

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple). Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

### Le Permis de Construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup>. Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination.

## Centre Communal d'Action Sociale

### STAGE INFORMATIQUE POUR LES SÉNIORS

Les stages informatiques proposés par PIMM'S reprendront en 2023. L'inscription est possible dès maintenant au 07 56 21 36 64.

### DONS AU C.C.A.S.

Tous les membres du CCAS vous remercient pour vos dons et votre confiance. Ils continueront à être au plus près de vous. N'hésitez pas à les contacter. L'accueil du CCAS a lieu tous les mardis après-midi sans rendez-vous. En cas d'urgence, contactez la mairie.

### REPAS DES ANCIENS

Pas moins de 103 aînés ont assisté au repas offert par le CCAS. C'est avec le groupe LB Salsa qu'ils ont dansé, valsé sur des airs entraînants.

Convivialité, plaisir de se retrouver, moments de partage furent les maîtres mots de ce repas.



### Colis Fêtes de fin d'année

Les colis ont été distribués après le marché de Noël. Merci de nous faire partager votre retour concernant la qualité des mets proposés, le choix des vins et la présentation du coffret. Votre avis nous importe !





# Manifestations / Cérémonies

## HALLOWEEN AU CHÂTEAU !

Le lundi 31 octobre, la commission scolaire a proposé aux enfants de la commune des animations d'Halloween.

Plus d'une vingtaine d'enfants ont tout d'abord pu créer et décorer leur lanterne d'Halloween à partir de boîtes en carton afin de pouvoir s'éclairer dans les allées du parc.

Après une petite séance de maquillage, toute une horde de petits monstres effrayants, terrifiants et angoissants a déferlé sur la résidence du Château pour un

traditionnel porte à porte « un bonbon ou un sort ! ». Accompagnés des parents et des élus, nos vampires, sorcières, zombies et fantômes ont effectué une véritable razzia de sucreries auprès des habitants qui se sont prêtés avec gentillesse à cet sarabande périlleuse.

C'est avec des sacs bien rempli et après épuisement des stocks de friandises, que nos charmants monstres s'en sont retournés dans leur tanière pour une dégustation bien méritée !!!



## ATELIER DE FABRICATION DE SAVONS



A l'occasion du salon du bien-être organisé par la municipalité les 18 et 19 novembre dernier, la commission scolaire a invité les enfants à venir fabriquer et créer leur propre savon.

Sous la houlette de l'adjointe au scolaire et avec la participation des élus, une trentaine de petits

apprentis chimistes ont mélangé la base de savon avec le colorant et l'essence olfactive de leur choix avant d'y intégrer des fleurs séchées afin d'obtenir une savonnette unique qu'ils ont précieusement rangé dans une boîte décorée pour l'occasion.

## NOËL AUX ÉCOLES

Cette année encore, le Père Noël a choisi notre belle commune pour arrêter son traineau en avant-première et offrir aux enfants de l'école maternelle de nombreux cadeaux.

Les enfants, ravis de cette visite surprise, ont pu déballer les paquets dans leurs classes respectives avant de se retrouver dans la salle de motricité pour fredonner des chants autour du Père Noël.

Virginie Couteau, adjointe aux affaires scolaires, a profité de la présence de cet

illustre personnage pour remettre un sachet de chocolats et de friandises à chaque enfant de la maternelle et de l'élémentaire.

Noël, ce n'est pas seulement recevoir, c'est également avoir la joie d'offrir : une nouvelle fois, les élèves ont participé à une collecte de jouets organisée par le Secours Populaire. Les jouets récoltés iront faire le plaisir de nouveaux propriétaires.



## ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice s'est déroulée en présence des élus et du tout nouveau conseil municipal des enfants.



Le maire a rendu hommage aux Morts de la Première Guerre Mondiale et à tous ceux qui sont tombés pour la France.

Un grand merci au Capitaine Couve, au comité d'entente et de coordination des associations d'anciens combattants et victimes

de guerre de Nemours, aux Amis du Patrimoine et aux Moncourtois pour leur présence.

## 2<sup>ÈME</sup> SALON DU BIEN-ÊTRE

Samedi 19 et dimanche 20 novembre s'est tenue, salle polyvalente, la deuxième édition du salon du bien-être.

Les nombreux participants ont pu profiter des conseils des 46 exposants présents.

Les visiteurs ont découvert notamment, l'ostéopathie, la méditation, la naturopathie, le reiki, la sophrologie, la relaxation, la cosmétique, l'art thérapie, la cartomancie...





# Retour en images



Mars - les Zindé du Jamel Comedy Club

Mai - Moncourt Mobile



Juin - Journée Portugaise



Juin / juillet - Ô Château



# Retour en images



14 juillet aux étangs



Septembre - MF en scène

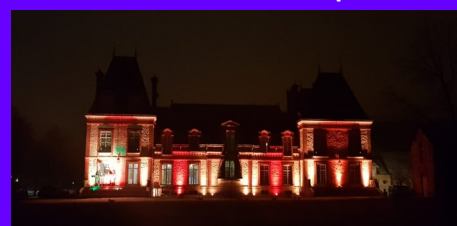


Octobre - spectacle l'élégance du bâtard

Novembre - salon du bien-être



Décembre - 3<sup>ème</sup> édition du marché de Noël avec plus de 30 exposants



La municipalité remercie tout particulièrement ses partenaires :



Décembre - marché de Noël



# Conseil Municipal des Enfants

Tout a commencé un mois après la rentrée scolaire par le dépôt des candidatures de nos écoliers auprès d'élus de la commune.

Une campagne électorale a débuté au sein de l'école avec des idées de programmes qui se sont invitées sur les murs des classes.



Ce fut donc 2 semaines intenses où chaque candidat a su convaincre et répondre aux différentes questions de leurs camarades.

Les élus en charge de l'enfance et du scolaire ont été présents pour fournir de multiples explications sur : « qu'est-ce qu'un vote ? une élection ? un mandat ? un isolement ? une carte d'électeur ? un dépouillement ? »

L'ensemble des classes a participé à la réussite de cette élection du Conseil Municipal Enfant. (Un grand merci au corps enseignant pour leur implication).

Le 14 octobre fut le jour de vote. L'ensemble de l'école élémentaire s'est déplacé en mairie pour que chaque enfant puisse voter : même « nos petits CP » ont signé la feuille d'émargement.

Les classes de CM1 et CM2 sont restés pour le dépouillement et participer à celui-ci.



Onze jeunes ont été élus.

L'installation du Conseil Municipal des enfants a eu lieu le 18 octobre en présence de Monsieur le maire, des adjoints, des conseillers municipaux et des parents des jeunes élus.



Nous souhaitons tous nos vœux de succès, de réussite à nos jeunes élus.

Leur dynamisme et leur bonne humeur raisonnent déjà dans les murs de la mairie.



# Conseil Municipal des Enfants



Ruben GONSARD  
CM2



Rose LABELLE  
CM1



Maëline FAGOT  
CM2



Euridyce COUVE  
CM1



Ambre TOTH-TRUCHON  
CM2



Assia SIFER  
CM1



Lysdandre VIEIRA  
CM1



Maëlys LEVY  
CM1

## Et voici leur programme :

**Ruben** : installation d'un observatoire à insectes

**Rose** : organiser un salon du livre enfants

**Maëline** : organiser une soirée plein air ciné

**Euridyce** : ne pas oublier les anciens

**Ambre** : l'écologie avant tout

**Assia** : réalisation d'un jardin pédagogique

**Lysandre** : faire des randonnées pour nettoyer la commune

**Maëlys** : organiser des goûters avec les personnes âgées

**Krysta** : faire des lectures chez les personnes âgées

**Rayan** : faire un bal en fin d'année scolaire

**Manon** : ne pas oublier la sécurité routière



Krysta TOQUART-  
MARTINS CM1



Rayan HATTAB  
CM1



Manon TRIGUEL  
CM1

Nos jeunes n'ont pas perdu de temps et ont participé à l'inauguration de la nouvelle aire de jeux le mercredi 9 novembre puis également à leur première commémoration le 11 novembre. Quatre d'entre eux ont lu des extraits de lettres écrites par les poilus.

Un premier conseil municipal des enfants a eu lieu le samedi 26 novembre. Après la lecture de la charte de l'élu et du règlement intérieur, les jeunes ont émis des idées et des projets sont déjà proposés. Certains seront réalisables dans les prochains mois. Ils vous le raconteront dans la future édition du Petit Moncourtois !



# Actualités Municipales

## OUVERTURE DU CABINET PARAMÉDICAL

Une nouvelle année signifie souvent prendre des résolutions. Le bien-être est un facteur essentiel à nos vies.

Le nouveau cabinet paramédical, situé dans les dépendances du château, à côté du cabinet du Docteur Landry, ouvre ses portes et les 5 praticiennes vous y attendent.

Un jour par semaine, une praticienne sera présente pour vous prodiguer des soins. Le samedi reste disponible pour un praticien qui souhaite s'implanter sur la commune.

<b>LUNDI</b>	Flora MARTEAU, socio-esthéticienne 06 65 29 93 15 flora.marteau@hotmail.fr
<b>MARDI</b>	Ludivine MASSON, réflexologue plantaire 07 83 05 30 76 lm.reflexologie77@gmail.com
<b>MERCREDI</b>	Isabelle BIGOT, reiki, massage des 5 continents 06 03 55 55 87 isabigot77@gmail.com
<b>JEUDI</b>	Laure COURBET, psychopraticienne en EFT 06 75 77 42 75 laurec5@yahoo.fr
<b>VENDREDI</b>	Dominique OEYEN, art-thérapie 06 78 81 83 80 oeyen.art_therapie@yahoo.fr



**Gospel's**  
*French Voices*

**EN CONCERT**

**SAMEDI 11 FÉVRIER 2023 À 20H30**  
**MONCOURT - FROMONVILLE 77**  
**SALLE POLYVALENTE DE LA TREILLE**  
RENSEIGNEMENTS / INFORMATIONS  
CONTACTEZ LE 07.88.77.27.75

Le groupe des Gospel's French Voices est composé d'une quarantaine de choristes et de nombreux solistes. Il est dirigé par Xavier Béraud et accompagné de musiciens et d'un technicien son, tous professionnels.

15 € tarif plein - 12€ de 12 à 18 ans + groupe de 10 personnes et plus, Personnes à Mobilité Réduite, personnes sans emploi sur justificatifs. Gratuit pour les moins de 12 ans .

Renseignements / informations au 07 88 77 27 75.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera dans la commune du 19 janvier au 18 février 2023. Vous recevrez la visite de l'un des 4 agents recenseurs recrutés par la mairie. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et que toutes les informations renseignées par vos soins, que ce soit par la biais d'internet ou par questionnaire papier, sont strictement confidentielles et ne seront connues que des services de l'INSEE. *Pour le bon déroulement du recensement de la population, il serait souhaitable que chaque habitation soit pourvue d'un numéro d'adresse.*

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à vous connecter sur : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



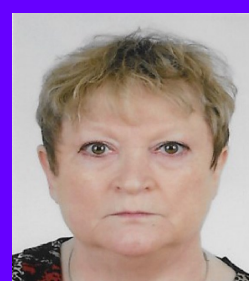
Monsieur Maxime COUTEAU. Il a en charge une partie de la rue Grande (à partir du 97), la rue de Grez, la rue de Sens, toutes les habitations situées entre le rond-point de l'As et le rond-point de l'étang sec ainsi que le chemin des Bordes et Pleignés.



Madame Asmae BOUYOU. Elle a en charge les avenues des Acacias, des Pins, des Châtaigniers, une partie de l'avenue du Lac, les squares Richemond, Jomat, Beaugereau, Manet et Courbet ainsi que le chemin des Fossés.



Madame Léa GOMES. Son secteur s'étend du rond-point de la Valotte au rond-point de l'As (excepté les Rougemonts) et la rue Grande jusqu'au n°100.



Madame Evelyne FROSCHE. Son secteur comprend l'avenue des Rougemonts, une partie de l'avenue du Lac, les squares Balzac, Montherlant et Malraux, la résidence du château et Fromonville.



# Actualités Municipales

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Le SMETOM de la Vallée du Loing renouvelle l'opération de collecte des sapins de Noël.

Vous pouvez déposer votre sapin dans l'espace aménagé situé dans le

parc du château à partir du 28 décembre jusqu'au 17 janvier 2023.

Les sapins sont valorisés en compost. C'est pourquoi **seuls les sapins naturels**, sans sacs, guirlandes ou neige artificielle sont collectés.



- Sapins naturels uniquement
- Sans pied, sans bûche, sans pot
- Sans neige artificielle ni décoration
- Sans emballage

GRIPPE AVIAIRE

**INFLUENZA AVIAIRE**  
NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

DEPUIS PEU, LES CAS SE MULTIPLIENT EN ÎLE-DE-FRANCE !

**VOUS AVEZ DES POULES OU DES OISEAUX D'ORNEMENT**

Pour les protéger de la grippe aviaire et protéger les éleveurs de volailles, il convient de :

- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour;
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux;
- Vous faire connaître en mairie ou par télédéclaration en cliquant sur <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>.

**EN CAS DE MORTALITÉ ANORMALE, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE MAIRIE OU DE VOTRE VÉTÉRINAIRE.**

ADOPTONS CHACUN LES BONS GESTES !

## ALERTE ÉPISODE DE GRIPPE AVIAIRE

L'épisode de grippe aviaire qui touche actuellement la France et plus particulièrement les 3 cas récents confirmés en Seine-et-Marne, inquiètent les éleveurs de la région qui craignent de perdre leurs productions.

Les éleveurs mettent en place toutes les mesures de biosécurité pour protéger leurs animaux, cependant, les particuliers détenant des volailles ou oiseaux

d'ornement ont leur rôle à jouer pour limiter la propagation du virus.

La première démarche à effectuer pour tout détenteur de volailles est de se déclarer à la mairie de sa commune ou par télédéclaration sur <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>

## PATIENT À HAUT RISQUE VITAL : DÉMARCHES À SUIVRE POUR ÊTRE INFORMÉ EN CAS DE COUPURE ÉLECTRIQUE

En tant que patient à haut risque vital (si vous êtes sous respirateur artificiel ou si votre enfant est sous nutrition parentérale), vous bénéficiez d'un service d'information particulier en cas de coupure électrique programmée ou accidentelle. La demande d'accès à ce service est à réaliser auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Ce dispositif s'adresse :

- aux patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à 4 heures par jour. Il s'agit des personnes étant sous respirateur artificiel plus de 20 h par jour
- aux enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile. Il s'agit des

enfants alimentés par voie intraveineuse via un cathéter placé dans une veine.

*Attention : ce dispositif ne garantit pas que les patients à haut risque vital seront exemptés des coupures d'électricité.*

### En quoi consiste le dispositif d'information particulier ?

Les patients à haut risque vital inscrits auprès de l'ARS bénéficient d'un service d'information particulier.

En cas de coupure imprévue, ils disposent d'un numéro de téléphone dédié leur permettant de connaître la durée probable de la coupure.

En cas de coupure programmée, le service de distribution d'électricité vous prévient individuellement, par courrier, 5 jours à

l'avance. Vous êtes informé de la date et de l'heure prévisionnelle de la coupure afin d'être en mesure de prendre les dispositions appropriées.

Pour les patients sous oxygénothérapie, un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 est prévu par votre fournisseur d'oxygénothérapie.

### Quelles sont les démarches à effectuer pour s'inscrire ?

L'ARS est responsable de votre inscription, de son renouvellement, de la mise à jour de vos coordonnées ou de l'exclusion d'un usager. L'inscription est à votre initiative.

Renseignements en mairie.

## PERMANENCE DES ÉLUS

Vos élus tiendront une permanence en mairie le samedi 4 février de 10h à 12h

## SALON DE PEINTURE

Vous souhaitez exposer vos œuvres lors d'un salon de peinture en mars 2023, alors nous invitons tous les Moncourtoises et Moncourtois à se faire connaître en mairie avant le 3 février prochain

# Actualités Municipales

## LES GESTES QUI SAUVENT

C'est en septembre 2016 suite à la vague d'attentats qui a frappé la France que la campagne « Adoptons les comportements qui sauvent » est déclarée grande cause nationale.

Dans ce cadre, la mairie souhaite offrir aux personnes qui le souhaitent, la possibilité de se former avec un ancien pompier professionnel aux gestes qui sauvent.

**Cette formation gratuite de 3h** vous permettra d'apprendre à utiliser un DAE (Défibrillateur Automatique Externe), à arrêter une hémorragie externe, à stopper un étouffement ainsi que tous les autres gestes qui peuvent sauver une vie.

Durant la formation vous mettrez en pratique ces gestes sur des mannequins adultes et enfants, vous manipulerez un DAE, tout cela grâce au professionnalisme de notre pompier.


Pour vous inscrire, merci d'adresser ou de faire adresser un mail à : [Jean-francois.charrier@moncourt-fromonville.fr](mailto:Jean-francois.charrier@moncourt-fromonville.fr) mentionnant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

Merci d'indiquer plusieurs dates dans les choix proposés dans le cas où une session serait complète ou bien insuffisamment remplie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de Seine-et-Marne



**SALLE BLANCHE EN MAIRIE**



**LES  
GESTES  
QUI  
SAUVENT**

**VENEZ APPRENDRE À  
SAUVER DES VIES**

**LES SAMEDIS**

**DE 9H30 À  
12H30**

**14 ET 28 JANVIER**

**4 ET 11 FÉVRIER** *10 pers max*

**GRATUIT ET DÈS 12 ANS**

**INSCRIPTION PRÉALABLE PAR MAIL**

# Vous avez la parole

## BIBLIOTHÈQUE

### FROMNCOURTOISE

La bibliothèque Fromoncourtoise vous invite à participer aux « 7<sup>èmes</sup> nuits de la lecture » le samedi 21 janvier 2023 et organisées par le Centre National du Livre sur proposition du Ministère de la Culture.

Le thème choisi cette année est « La peur ».

Peur du vide, peur du noir, des fantômes ou juste des araignées, il y aura toujours un bon nombre d'auteurs ayant exploité ce thème avec des histoires, des contes, des poèmes, des nouvelles,... pour nous distraire et nous emmener dans des mondes extraordinaires et intemporels.

L'événement national -et même international- a lieu chaque année au mois de janvier depuis 7 ans. Grâce à l'implication de centaines de bénévoles, plus de 5000 événements ont été programmés dans près de 2700 structures, bibliothèques, librairies, musées, établissements scolaires,... situées dans toutes les régions de France, mais aussi dans une trentaine de pays à travers le monde, donnant l'occasion de célébrer l'amour des livres.

Cette année, nos associations ont imaginé un programme insolite :

« A l'aventure dans l'autobus-lecture ! »



PROGRAMME

Rendez-vous sur le parking  
du centre commercial  
à 13 H 15  
Samedi 21 janvier 2023

13 H 30 : Accueil à bord de l'autobus-lecture  
14 H 15 : Arrêt à l'école élémentaire  
15 H 00 : Arrêt au Rond-point de l'Etang sec  
15 H 45 : Au parking du restaurant le Chabada  
16 H 30 : Les Rougemonts rond-point avenue du Lac  
17 H 15 : Retour au centre commercial



A chaque arrêt, les voyageurs prennent place et participent à l'animation ou proposent leurs propres textes. Ils descendent ou restent dans le bus jusqu'à l'arrêt suivant.  
Des informations complémentaires seront données sur place par les organisateurs.

Un autobus « vintage » des années 1980 sillonnera le village et viendra à votre rencontre ; il vous invitera à monter à bord pour écouter des histoires à dormir debout, à déjouer des énigmes abracadabrantes, à frémir sur des musiques d'outre-tombe. Le premier rendez-vous sera sur le parking du centre commercial à 13h15. Vous pourrez aussi nous rejoindre à l'un des 5 arrêts annoncés sur le programme à l'heure indiquée. Vous êtes tous invités à apporter vos textes préférés pour les partager. Une boisson chaude sera proposée à chaque étape.

Des informations complémentaires seront données sur place par les organisateurs.

Les associations : Bibliothèque fromoncourtoise, Les Amis du Patrimoine, Le Phare, Molicuria Arts graphiques, R.L. Stevenson de Barbizon à Grez, lesPolykandres et l'association ASPRO (l'autobus-lecture).



# Vous avez la parole

## AMICALE DE PÉTANQUE

L'Amicale de pétanque de Moncourt-Fromonville a clôturé son année par un repas de cohésion servi dans les salons du château, mercredi 23 novembre où se sont retrouvés un grand nombre d'adhérents et leurs invités.

Monsieur le maire nous a fait le plaisir de nous rejoindre pour le dessert et participer à notre photo de groupe.

Le bureau

boulesfromoncourtoises@gmail.com



## TÉLÉTHON

Un grand bravo à Générosité Fromoncourtoise pour l'organisation de la 24<sup>ème</sup> édition du Téléthon sur notre commune.

Avec l'aide de l'amicale de pétanque, d'Alpena, de Kdanse, Les filles en aiguille, les polykandres, Aspro, les feuilles d'or des gâtines, les p'tits loups et Accords Musique, 5 690 € ont été récoltés.

Un grand merci à tous pour votre générosité !





# Vous avez la parole

## LE PHARE

### L'origine de l'association Le Phare pourrait s'apparenter à un conte...

Il était une fois, un monsieur Roger MEUNIER qui, au cours de sa carrière professionnelle en tant d'ingénieur-chercheur avait croisé de nombreux étudiants et de stagiaires. De ces rencontres, il en avait conclu que beaucoup avaient de nombreuses lacunes en mathématiques et en français.

Il s'était donc promis qu'à la retraite, il créerait une structure pour du soutien scolaire. En septembre 2002, l'association est née dans l'une des pièces de la Tour Carré de Moncourt-Fromonville. C'est son épouse Éliane qui l'a baptisée « Le PHARE ».

Durant 20 ans, la lumière du Phare a toujours éclairé des enfants et des adultes y compris pendant les années COVID. L'assemblée générale de novembre dernier a été l'occasion de fêter avec toutes les familles d'adhérents, les bénévoles, les co-fondateurs et les fondateurs, les 20 ans d'existence.

Cet événement s'est déroulé au sein du lycée Etienne BEZOUT de Nemours.

La rétrospective de ces 20 ans a mis en avant les 63 000 heures de soutien dispensées dans les différentes salles attribuées au fil des années ; les 1 600 adhérents accompagnés par les 360 bénévoles qui ont joint l'association.

Actuellement, les activités de soutien scolaire se déroulent dans les 7 pièces de la Tour Carrée, équipées chacune de matériels



pédagogiques et informatiques. Selon les disponibilités des bénévoles, nous accueillons des adhérents du lundi soir au samedi matin, scolarisés de la primaire à la Prépa Maths.

Grâce aux bénévoles, nous offrons un soutien en primaire, français, anglais, maths, physiques sur les niveaux scolaires énoncés. Avec nos recherches de bénévolat permanentes, nous souhaitons renforcer l'équipe et développer d'autres matières comme les langues, la philosophie et les sciences.

Plus nous aurons des bénévoles, plus nous pourrons aider des enfants.

Parallèlement, l'association a un projet de développement d'outils pédagogiques pour les enfants DYS. Elle est soutenue, entre autres, par la municipalité et des organismes spécialisés sur ces troubles.

La lumière du Phare n'a pas fini de briller ...

## AMAP LA CHÈVRE ET LE CHOU MONCOURT-FROMONVILLE



L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne fonctionne avec des producteurs de produits biologiques et

locaux et propose : légumes, pain, farine et pains spéciaux, volaille, miel, œufs, pommes et ses dérivés, viande d'agneau et de porc, pâtes et légumineuses.

Un contrat annuel est établi en début de saison avec chaque producteur et pour chacun des produits.

Les distributions ont lieu le **vendredi entre 19h et 20h** à la salle de l'Orangerie (parc de la Mairie de Moncourt-Fromonville).

L'adhésion est de 20 € / an.

Notre saison se déroulera **du 21 (ou 28) avril 2023 à mars 2024 sur l'ensemble des produits, sauf pour les légumes jusqu'au 22 décembre 2023.**

Pour nous contacter :

[amap.moncourt@orange.fr](mailto:amap.moncourt@orange.fr)

Notre blog pour plus d'informations :

<http://amapmoncourt.wordpress.com>

## AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

L'Amicale du Personnel Communal de Moncourt-Fromonville organise un voyage, ouvert à tous, les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2023 dans le Jura.

**Au programme de ces 3 jours :**

- Visite d'une cave artisanale à Arbois

- Circuit dans la région du sel et visite guidée de Salins les Bains

- Balade dans la vallée du Lison

- Clairvaux les lacs et visite d'un musée

- Excursion aux cascades du Hérisson

- Visite de Nozeray, petite cité médiévale

- Visite d'une fromagerie traditionnelle

- Pontarlier et visite d'une distillerie, dégustation d'absinthe

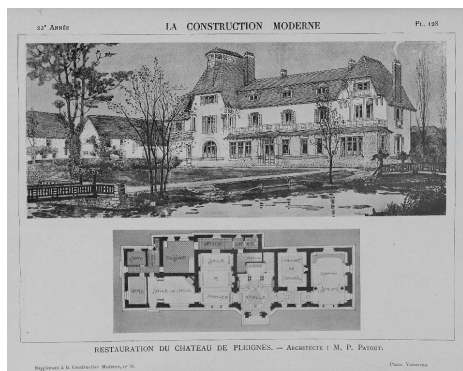
Renseignements complémentaires, tarifs et inscriptions avant le 5 janvier 2023 auprès de Corinne VACQUET (06 31 21 39 13) ou de Jacqueline CHATREFOU (06 73 36 37 18)



# Un peu d'histoire

## PLEIGNES, HAMEAU DE FROMONVILLE (XVII<sup>ÈME</sup> - DÉBUT XX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE)

**Fin du XVI<sup>ème</sup> siècle** : le couronnement d'Henri IV puis la proclamation de l'Edit de Nantes en 1598 vont restaurer la paix dans le royaume. **Revenons rapidement sur cette fin de siècle.**



Huit guerres civiles se sont succédées dans le royaume de France de 1562 à 1598, opposant les partisans du catholicisme et du protestantisme dans des opérations militaires pouvant aller jusqu'à la bataille rangée. A plusieurs reprises des traités de paix sont signés mais les hostilités reprennent huit fois déclenchées par des massacres d'importance comme celui de la Saint-Barthélémy à Paris en 1572 et des assassinats de personnalités. Les raisons en sont surtout religieuses mais aussi économiques et politiques (succession au trône). La 8<sup>e</sup> Guerre (1585-1598) fit rage sur les terres du Gâtinais comme sur toute la région.

A Nemours est signé un Edit en 1585 par «les 3 Henri» : Henri de Guise (protestant), Henri III roi de France (catholique) et Henri de Navarre futur Henri IV (protestant) ; ce traité interdit à nouveau le culte protestant et prive Henri de Navarre de ses droits sur la succession au trône. Et la guerre reprend en 1586. Plusieurs assassinats sont perpétrés : celui du duc de Guise, chef des Catholiques, en 1588 à Blois par le roi Henri III, et lui-même est assassiné à Saint-Cloud en 1589. Sur son lit de mort, il confirme Henri de Navarre comme son successeur sous le nom d'Henri IV devant la Cour à condition qu'il se convertisse au catholicisme.

Enfin, l'Edit de Nantes est signé en 1598 : le protestantisme est reconnu dans la limite du territoire. Mais douze années plus tard, Henri IV est assassiné le 14 mai 1610. Marie de Médicis, son épouse, assura la Régence et Louis XIII pris le pouvoir en 1617. Il s'en suivit une période troublée par des guerres, des révoltes et encore des conflits avec les protestants.

En 1589, le château de Pleignes est saccagé par les Huguenots (Protestants). Méry de Sailly, seigneur de Moncourt et époux d'Eliesse de Sailly petite-nièce de Marguerite Amer, introduisit en 1594 une requête auprès des échevins et des bourgeois de Nemours pour «rétablir le château en son état primitif». Cette requête fut rejetée en 1623 par un arrêté du Parlement. Le logis seigneurial de Moncourt avait également été détruit par les Huguenots

et les paysans des alentours en avaient utilisé les matériaux pour construire leurs maisons.

La fille d'Eliesse, Madeleine de Sailly qui vivait aussi à Pleignes, s'est trouvée ruinée par la restauration du château et le mariage de ses filles Elisabeth de Hotot et Gabrielle de Monthiers. Par la suite, Elisabeth de Hotot vécut en mauvais termes avec ses voisins dont Louis Chapotin, bailli de Nemours, propriétaire de Fromonville depuis 1644. Elle dilapida tout ce qu'elle possédait et disputa longtemps ses biens à ses créanciers ; elle mourut dans le dénuement. Gabrielle de Monthiers, sa sœur, vécut également à Pleignes et mourut en 1661. Le château restauré était encore une bâtisse entourée de fossés et située entre trois étangs. Le domaine comprenait les fermes de l'Erable et de Basses-Pleignes soit 120 hectares. Le système de défense était caractéristique de celui des fermes fortifiées de la région ; un nombre mal connu de tours jalonnait la courtine. Celles-ci ont été tronquées à un niveau plus bas que celui du porche d'entrée au fil de plusieurs transformations. Au domaine, se joignaient les terres de Pleignes-le-Territoire dont hérita Charlotte de Sailly, fille de Gillette Amer (sœur de Marguerite) ; elle épousa Jean de Saintray. Les terres passèrent ensuite aux mains de Marie de Saintray leur fille, épouse de Prégent des Prez. Par la suite, leur fils Louis vendit le territoire en 1627 à Philibert de Thurin, président du Conseil privé du roi Louis XIII, déjà possesseur des seigneuries de Dordives et de Mez le Maréchal. Puis, le fils de Philibert de Thurin céda Pleignes-le-Territoire à Louis Chapotin qui l'annexa à son domaine de Fromonville en 1655. Dès lors, il n'y eut plus de descendants de la famille Amer dans la région. Le château de Pleignes fut vendu aux enchères en 1678.

En 1685, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes par l'Edit de Fontainebleau. Le culte réformé est interdit, les irréductibles sont contraints d'abjurer sous peine des galères et de la confiscation de leurs biens. Trois cent mille personnes choisissent l'exil.

En 1763, la famille Musnier de Pleignes est propriétaire du domaine ; Prosper-Maurice Musnier de Pleignes était Conseiller du roi Louis XV et «auditeur des Comptes». Il vendit le château en 1782 à M. de la Marche, ancien notaire qui acquit également la terre de Fromonville.

**Révolution de 1789** : nos quatre paroisses deviennent des communes. Le 20 septembre 1792, le registre de l'état civil, tenu par le curé, passe sous la responsabilité d'un officier public élu. Fromonville, Pleignes ainsi que les terres de l'Erable, Basses-Pleignes, les Bordes forment ainsi la commune de Fromonville, la ferme des Chapelottes est annexée à la commune de Grez-sur-Loing ; La commune de Moncourt reste associée à Darvault.

En 1790, le «district» de Nemours ordonna aux

châtelains de faire disparaître de leur propriété les signes de l'Ancien régime, c'est-à-dire «les tours à visière et créneaux, la porte à coulisse, les fossés, le colombier». Dix ans plus tard, ces symboles étaient toujours présents et le sont encore aujourd'hui. Le territoire a changé de propriétaire depuis lors environ tous les 10 ans. A partir de 1830, la terre de Pleignes, qui appartenait à Melle Chevillard, a été morcelée et vendue. Les étangs ont été asséchés et une partie du château a été démoli. En 1903, M. Finot le fit reconstruire par l'architecte Pierre Patout dans le style anglo-normand ; nous retrouvons trace de ce propriétaire dans les Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais en tant que membre titulaire. «Seuls furent conservés l'avant du château, le mur d'enceinte et la porte d'entrée, deux tours tronquées ainsi que le pont et les douves».

Quant à la population, elle vivait surtout de l'agriculture : céréales, vigne, vergers et possédait quelques animaux. Le Canal du Loing, construit en 1725, employait des mariniers ; les artisans et commerçants étaient plutôt établis à Nemours. L'exploitation des carrières de sable et granulats ainsi que leur transport se développera à partir du XX<sup>ème</sup> siècle.

Monsieur Tissier, instituteur, écrivit en 1889 à l'occasion de l'Exposition Scolaire organisée par le Ministre de l'Instruction Publique : «La population de la commune de Fromonville, douce, paisible, affable est essentiellement agricole... Le voisinage du port du Canal, en ouvrant des débouchés au transport des produits du sol, ont accru la richesse du pays. Tous les habitants sont plus ou moins propriétaires et en général dans l'aisance».

À suivre



Article rédigé par les Amis du Patrimoine (APMF).  
Pour de plus amples informations vous pouvez consulter nos deux ouvrages sur l'histoire du village ou notre site internet : <https://apmfmoncourt77.wixsite.com/amispatrimoine>  
Rejoignez-nous aussi sur notre page Facebook !

**Sources :**  
RICHEMOND Emile, *Partage du territoire de Fromonville à la fin du X<sup>ème</sup> siècle - Eclaircissements sur l'origine des seigneurs de Nemours*, 1919. E. Richemond était membre de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais.  
RICHEMOND Emile, *Fromonville ses pierres tombales et ses anciens seigneurs (1130-1643)*, 1904.  
PIGNARD-PEGUET Maurice, *Histoire générale illustrée des départements : Seine-et-Marne*, 1910.  
TERRAGNO Maryse, GAUMER Christian, *Moncourt-Fromonville d'hier à aujourd'hui*, histoire du village, APMF, 2008.

# Pêle-Mêle

## Numéros Utiles

### La Mairie :

01 64 78 50 50

Fax 01 64 78 50 51

mairie@moncourt-fromonville.fr

### Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr



Du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30  
le samedi de 10h à 12h  
(semaine impaire)

### Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi  
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou  
photographies pour Le Petit  
Moncourtois:  
mairie@moncourt-fromonville.fr

### Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

### Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



### Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

### Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / David GIBOUTET

Sylvie MONTAGU

### Conception et réalisation :

Mairie de Moncourt-Fromonville

Imprimé par Réseau 45  
en 940 exemplaires



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas des anciens



Armistice du 11 novembre



Mise en service des  
toilettes publiques



Spectacle de Noël



Gérard TORTAJADA,  
ancien employé communal  
avec la coupe de France

### Insolite !!



Marché de Noël



Marché de Noël

### Naissance

Lison RAICEVIC le 1<sup>er</sup> décembre 2022

### Décès

Chantal FEHER le 26 novembre 2022

Christiane GRILLÈRE le 7 décembre 2022

Claude RENAULT, le 7 décembre

### Dates de collectes bacs jaunes

10 janvier - 24 janvier

7 février - 21 février